



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte et prevention

Question écrite n° 4780

Texte de la question

M Michel Charzat attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur le developpement d'actes de violence provenant de bandes organisees denommees « skin-heads ». Les actes de vandalisme et les crimes qui ont ete perpetres recemment a Rouen et a Lille par ces bandes suscitent une legitime inquietude aupres de la population. Certaines d'entre elles, qui se reclament ouvertement de l'extreme-droite et du nazisme, paradenent regulierement dans les rues de la capitale notamment dans les quartiers de l'est parisien. Aussi, il lui demande les dispositions qu'il entend prendre afin d'assurer le controle systematique de ces bandes et leur mise hors d'etat de nuire lors de leurs agissements.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis mai 1988 des bandes d'individus se reclamant des « skin-heads », groupuscules d'extreme-droite qui s'inspirent des plus odieuses theories nazies et racistes, ont ete a l'origine de troubles tres graves a l'encontre de l'ordre public, en se livrant a des agressions d'une rare violence contre des personnes appartenant souvent a des communautes etrangeres. De tels actes sont absolument intolerables dans notre pays, berceau de la democratie et de la Declaration des droits de l'homme et du citoyen ; ils doivent etre activement combattus. Aussi les services specialises de renseignements ont-ils, pour leur part, recu pour mission d'identifier les membres, les chefs de bande et les commanditaires de ces actions inqualifiables. En outre, des le 11 juillet 1988, j'ai donne des instructions aux prefets pour que les services locaux de police et de gendarmerie surveillent etroitement les déplacements ou rassemblements de ces bandes, effectuent les controles necessaires sur la voie publique et pour que soient mises en oeuvre, en accord avec les autorites judiciaires, toutes les mesures prevues par la loi penale. Aujourd'hui, ce sont plus d'une centaine de « skin-heads » qui ont ete interpellés, dont plus du tiers ont ete places sous mandat de depot, et notamment les auteurs des agressions criminelles de Rouen et de Lille.

Données clés

Auteur : [M. Charzat Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4780

Rubrique : Delinquance et criminalite

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3078